

INDICATEUR DE PERIODICITE D'ENTRETIEN

L'imminence d'un entretien périodique est signalée au conducteur par l'indicateur d'intervalle d'entretien qui apparaît sur l'afficheur de messages. Lorsque la distance ou la durée est dépassée, l'écran affiche une valeur négative (-) pour indiquer qu'un entretien programmé a été oublié. Voir page 61, **INDICATEUR DE PERIODICITE D'ENTRETIEN**.

LIVRET DE SERVICE

Le concessionnaire qui vend le véhicule consigne les informations d'identification du véhicule dans le livret d'entretien. Le livret contient également des informations importantes sur le service à la clientèle, les problèmes pouvant toucher le propriétaire, l'entretien régulier, le remplacement des pièces et les opérations de rappel du véhicule.

Veillez à ce que le technicien ayant procédé à l'entretien de votre véhicule signe et tamponne le livret après chaque révision et inspection.

ENTRETIEN ASSURE PAR LE PROPRIETAIRE



Toute baisse importante ou soudaine d'un niveau de liquide ou usure irrégulière des pneus doit être signalée sans délai à un technicien qualifié.

Outre l'entretien périodique, un certain nombre de contrôles simples doivent être effectués plus fréquemment.

CONTROLES QUOTIDIENS

- Fonctionnement des feux, de l'avertisseur sonore, des indicateurs de direction, des essuie-glaces et des témoins ;
- Fonctionnement des ceintures de sécurité et des freins.
- Recherchez des traces de liquide sous le véhicule : celles-ci pourraient indiquer une fuite. Un égouttement de condensation de la climatisation est normal.

CONTROLES HEBDOMADAIRES

- Niveau d'huile moteur.
- Niveau du liquide de refroidissement du moteur.
- Niveau de liquide de frein/embrayage.
- Niveau du liquide de direction assistée.
- Niveau du liquide de lave-glace.
- Pression et état des pneus.
- Fonctionnement de la climatisation.

Remarque : Le niveau d'huile moteur doit être vérifié plus fréquemment si le véhicule est conduit à des vitesses élevées pendant des durées prolongées.

CONDITIONS ROUTIERES DIFFICILES

Lorsqu'un véhicule est utilisé dans des conditions extrêmement difficiles, les contrôles et opérations d'entretien doivent être plus fréquents.

Les conditions de conduite difficiles comprennent notamment :

- Trajets dans la poussière ou le sable
- Trajets sur routes irrégulières ou boueuses
- Passages de gués fréquents
- Conduite fréquente à grande vitesse à des températures extérieures supérieures à 50 °C.
- Trajet fréquent à des températures inférieures à -40 °C.
- La conduite fréquente sur routes de montagne.
- La traction fréquente d'une remorque.
- Conduite dans des régions où du sel ou d'autres produits corrosifs sont utilisés pour le traitement de la chaussée.

Demandez conseil à votre concessionnaire/réparateur agréé.